



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ACCUEIL DES FUTURS PARENTS DE 6^E

Rentrée scolaire 2025 – Année 2025/2026

QUELQUES CHIFFRES :

Rentrée 2025 :



796 élèves

+1 % par rapport à 2024

- 7 classes de 6^e
- 7 classes de 5^e
- 7 classes de 4^e
- 7 classes de 3^e



Environ 54
professeurs



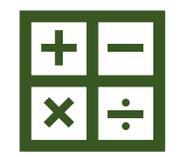
90 adultes :

- Agent d'accueil,
- Agent de maintenance,
- Direction,
- Personnels d'entretien,
- Personnels de restauration,
- Personnels médico-social,
- Vie scolaire.

Score des élèves à l'entrée de 6^e



[dept. 78 : 264]



265,7

[dept. 78 : 267,3]

Réussite aux DNB



82%

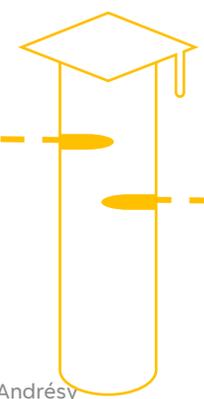


70 % mentions

Orientation en 2nd Générale et Technologique en fin de 3^e

Collège

76,5 %

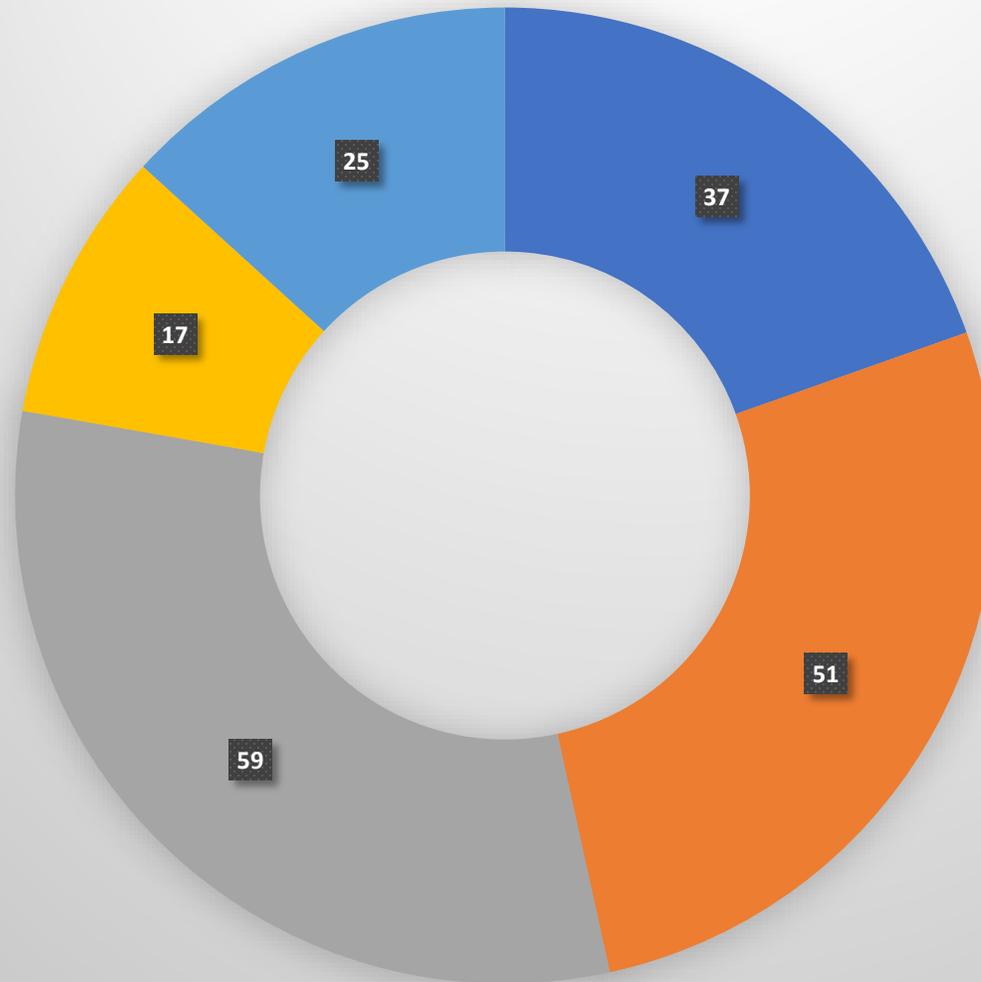


Dept. 78

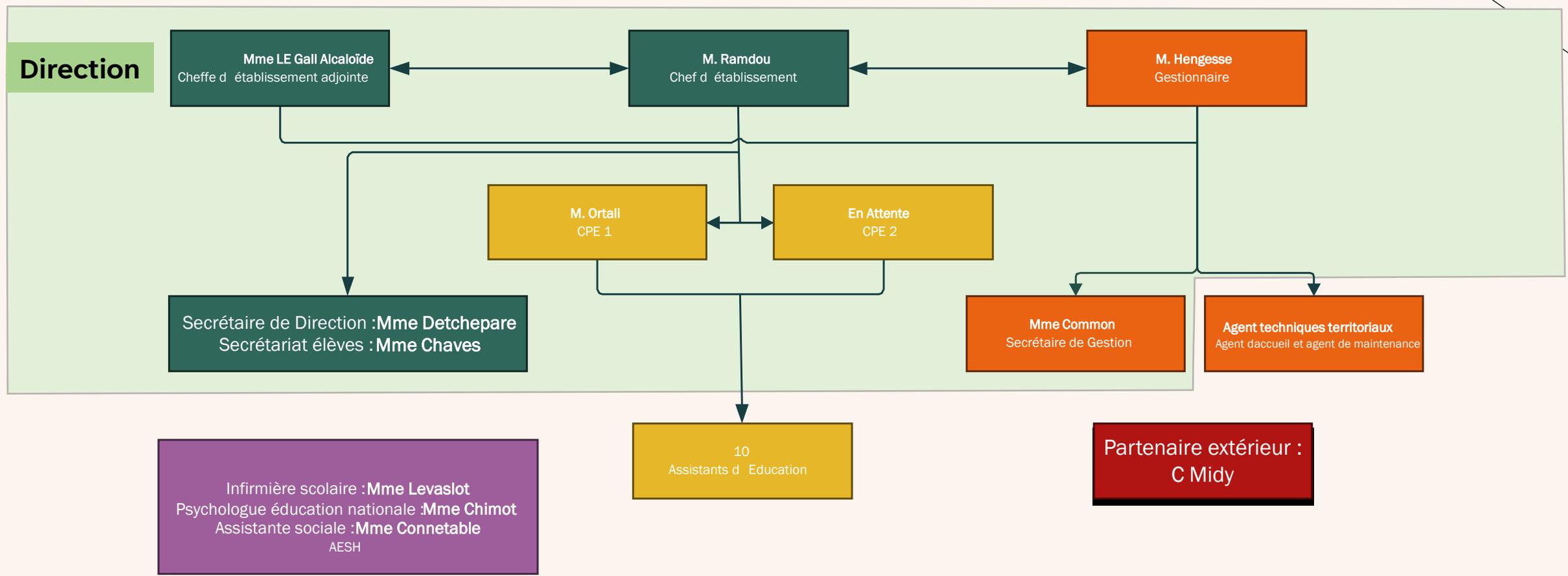
72,3%

PROVENANCE DES ELEVES DE 6^e

Effectifs



- Les Charvaux
- Denouval
- Le Parc
- Les Tilleuls et la Cerisaie
- Saint Exupéry



SECRÉTARIAT DE DIRECTION

Inscription, démarche administrative (orientation, affectation, examens, etc.), prise de rendez-vous avec le chef d'établissement ou la cheffe d'établissement adjointe.

SERVICE INTENDANCE

Paiement des sorties et/ou voyages scolaires
Aides et Bourses

LA VIE SCOLAIRE

Vie de l'élève (absences, retards, etc.)

Suivi pédagogique et éducatif de l'élève, en partenariat avec le professeur principal.

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE, DONT LE PROFESSEUR PRINCIPAL

Suivi pédagogique et éducatif de l'élève en classe, en partenariat avec le CPE.

PÔLE MÉDICO-SOCIAL

Infirmière, Psychologue Education Nationale, assistante sociale :

Formalisation des P.A.I, remise des bilans médicaux, etc.

Suivi des élèves (difficultés personnelles, questions sur l'orientation, santé, etc.)

LE SERVICE DE VIE SCOLAIRE

2 conseillers Principaux d'Education (CPE) avec des Assistants d'Education (surveillants) : assurer l'encadrement et la gestion quotidienne des élèves

MISSIONS DES CONSEILLERS PRINCIPAUX D'EDUCATION

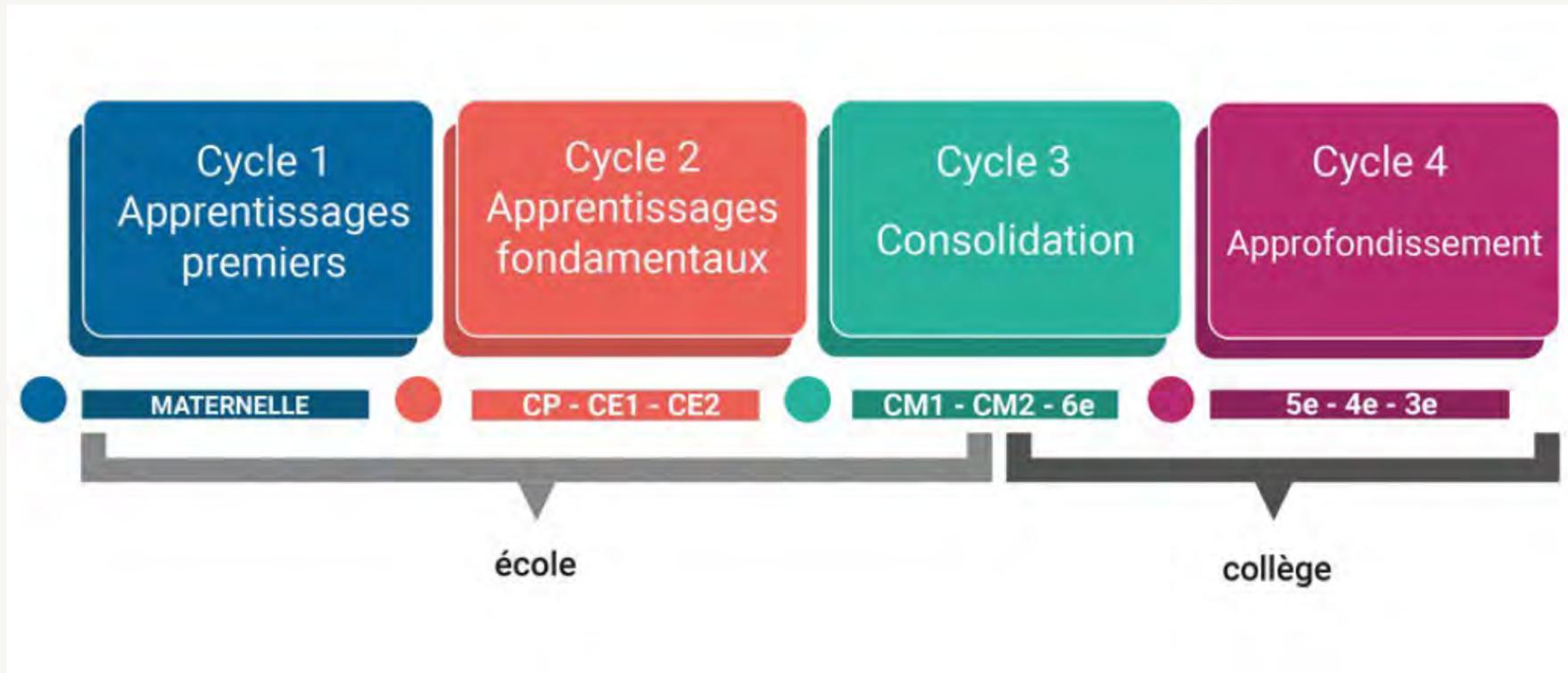
- Appropriation des règles de Vie collective (règlement intérieur),
- Assurer le suivi pédagogique et éducatif des élèves collectivement et individuellement,
- Organisation du recueil et de la communication de toutes les informations liées à l'absentéisme,
 - Organisation de la Vie Scolaire : entrées, sorties, demi-pension, récréation, salle d'étude, etc,
 - Citoyenneté : formation des délégués élèves, Conseil de la Vie Collégienne, Eco-délégués, etc.

LES C.P.E:DES INTERLOCUTEURS PRIVILÉGIÉS

Pour toutes les questions liées à la scolarité de l'élève :

- Absences
- Retards
- Difficultés scolaires
- Problématiques particulières (avec camarades, etc.)

LA SCOLARITÉ EST ORGANISÉE EN CYCLES DE TROIS ANS



	3 ^e CYCLE		4 ^e CYCLE	
	CLASSE DE 6 ^e	CLASSE DE 5 ^e	CLASSE DE 4 ^e	CLASSE DE 3 ^e
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	4 h	3 h	3 h	3 h
ARTS PLASTIQUES ÉDUCATION MUSICALE	2 h	2 h	2 h	2 h
FRANÇAIS	4 h 30	4 h 30	4 h 30	4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	3 h	3 h	3 h	3 h 30
LANGUE VIVANTE 1	4 h	3 h	3 h	3 h
LANGUE VIVANTE 2	-	2 h 30	2 h 30	2 h 30
MATHÉMATIQUES	4 h 30	3 h 30	3 h 30	3 h 30
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	1 h 30	1 h 30	1 h 30	1 h 30
TECHNOLOGIE	-	1 h 30	1 h 30	1 h 30
SCIENCES PHYSIQUES	1 h 30	1 h 30	1 h 30	1 h 30



Enseignement facultatif

Des groupes de besoin en 6^e et 5^e :

- En 6^e : 9 groupes sur 7 classes,
- En 5^e : 9 groupes sur 7 classes,
- En 4^e : 1h en groupe de besoin,
- En 3^e : 1h en groupe de besoin.

De la 6^e à la 3^e : EVAR (3x 2h , en ½ groupe).

Un enseignement facultatif parmi les dispositifs suivants :

- En 6^e : aucune option
- En 5^e : LCA latin (1h) ou LCE espagnol (1h),
- En 4^e : LCA latin (2h) ou LCE espagnol (2h),
- En 3^e : LCA latin (2h) ou LCE espagnol (2h),

Les enseignements facultatifs ne sont pas cumulables.

AU COURS DE LEUR SCOLARITÉ, LES ÉLÈVES SUIVENT 4 PARCOURS ÉDUCATIFS :



Parcours Citoyen



Parcours Avenir



Parcours d'Education Artistique et et Culturelle (PEAC)



Parcours Educatif de Santé

Quel accompagnement de la famille ?

Quelques conseils ...

- Préparer le cartable,
- Consulter l'agenda de votre enfant,
- Consulter Pronote tous les soirs,
- Activer et consulter la messagerie numérique (ENT NEO) très régulièrement,
- Solliciter le **professeur principal** de la classe pour toute difficulté.
- Prévenir le collège d'éventuels troubles d'apprentissage (DYS, etc.), ou pathologies, pour la mise en place d'**aménagement pédagogiques** (PAP, PAI, etc.).
- Valoriser les réussites de l'élève.
- Encourager les **lectures personnelles**.

- S'organiser avec un emploi du temps irrégulier,
- Anticiper quand le rythme s'accélère, notamment pour les révisions,
- Devoirs et leçons tous les jours.



- Plusieurs professeurs, plusieurs salles,
- La demi-pension,
- Le régime des entrées et des sorties en fonction de l'emploi du temps,

Nouveau cadre,
nouveaux
camarades.



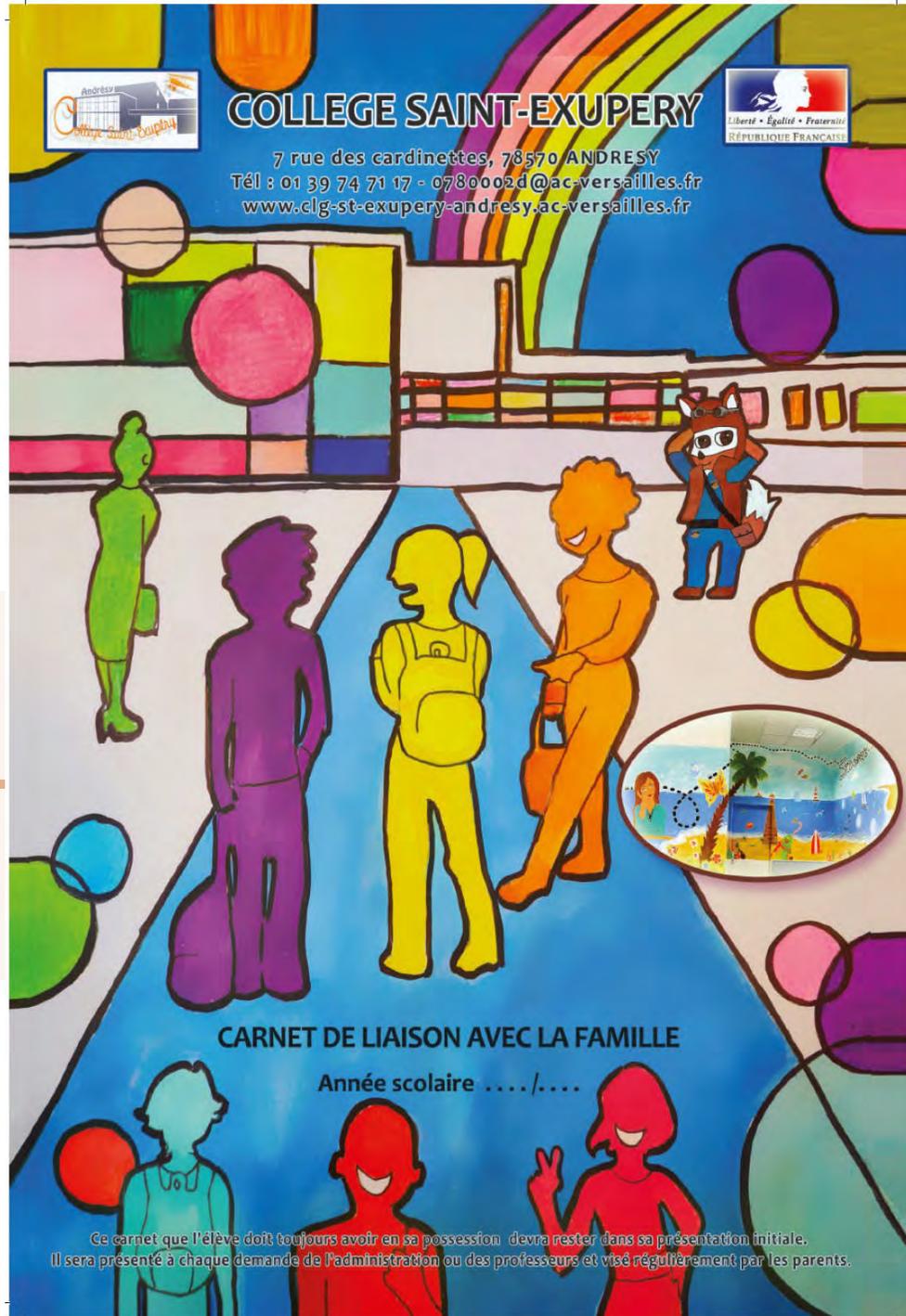
Le travail à la maison :

- Du travail à faire **chaque soir** (relecture des leçons à minima).
- Le travail à la maison (oral et/ou écrit) est **obligatoire**.
- Il est important de **s'organiser** pour gérer son temps = ANTICIPER
- Le travail à faire est écrit sur l'agenda de l'élève. Il figure également sur l'espace numérique « Pronote ».
- Le collège met en place le dispositif **Devoirs Faits** pour TOUS les élèves.

LE PROFESSEUR PRINCIPAL

- **Mission de coordination :**
 - Suivre les acquis, de l'évaluation et accompagnement des élèves,
 - Lors des conseils de classe, présenter les résultats obtenus par les élèves,
- **Mission d'orientation :**
 - Accompagner l'élève dans son projet d'orientation,
- **Mission de conseil :**
 - le professeur principal est l'interlocuteur privilégié des familles pour toutes questions liées à la scolarité, aux acquis scolaires etc. Ces derniers peuvent également conseiller les parents sur les meilleures stratégies à adopter en cas de difficultés scolaires passagères, persistantes ou durables.
- **Travaille en étroite collaboration avec :**
 - Le CPE,
 - L'infirmière scolaire,
 - La Psy-EN,
 - L'assistante sociale.

LE CARNET DE CORRESPONDANCE



- Les **informations** sur le collège et l'équipe pédagogique.
- les demandes de **rendez-vous**.
- les informations sur les **problèmes de discipline**, etc.
- l'emploi du temps, les horaires.
- Les dispenses ponctuelles d'EPS
- Les autorisations de sortie

LE REGLEMENT INTÉRIEUR

- C'est le texte qui fixe les règles de vie et de citoyenneté appliquées au collège
- Il est validé par le conseil d 'administration : il précise les droits et devoirs de chacun, mais aussi les punitions et sanctions applicables en cas de non respect des règles.
- Tous les membres de la communauté éducative s'engagent à le respecter.

LES HORAIRES DU COLLÈGE

Ouverture des grilles à 8h15	Sonnerie de montée	Sonnerie de fin de cours
M1	08h25	09h25
M2	09h28	10h20
Récréation		10h20 - 10h35
M3	10h40	11h35
M4	11h38	12h30
1^{er} service		11h40 - temps de pause de 11h40 à 12h55
2^e service		12h30 - temps de pause de 12h30 à 13h55
S1	13h00	13h55
S2	14h00	14h55
Récréation		14h50 - 15h10
S3	15h15	16h10
S4	16h13	17h05

EXEMPLE D'EMPLOI DU TEMPS

CLG ST EXUPERY COLLEGE ST EXUPERY

17/04/2023 15:52 - Page 1

6E3

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
8h30			ANGLAIS LV1 SAYOL C. 204 / salle Rosa Parks	FRANCAIS HUGEDE B. <6E3> 6E3P.1 209 / salle Greta Thunberg	MATHEMATIQUES DESTOUESSE E. <6E3> 6E3P.2 107 / salle Margaret Keane
9h30	ED.PHYSIQUE & SPORT. POUSSIN V.	FRANCAIS HUGEDE B. 209 / salle Greta Thunberg			
		ANGLAIS LV1 SAYOL C. 203 / salle Coco Chanel	ANGLAIS LV1 SAYOL C. 111 / salle Sophie Germain	HISTOIRE-GEOGRAPHIE DOUHERET-BARBEAU S. 101 / salle E.Pankhurst	MATHEMATIQUES DESTOUESSE E. 110 / salle Emile du Chatelet
10h30	MATHEMATIQUES DESTOUESSE E. 004 / salle Sophie Adenot	MATHEMATIQUES DESTOUESSE E. 004 / salle Sophie Adenot	MATHEMATIQUES DESTOUESSE E. 109 / salle Emmy Noether	ARTS PLASTIQUES DE FLEURIAN S. 212 / salle N. de St Phallice	MATHEMATIQUES DESTOUESSE E. 112 / salle N. de St Phallice
11h30	PHYSIQUE-CHIMIE NTOUBA M. SC2 / Vera Rubin	SCIENCES VIE & TERRE PERNOT C. SC5 / Angélique du Coudray	HISTOIRE-GEOGRAPHIE DOUHERET-BARBEAU S. 101 / salle E.Pankhurst		
12h30				ATELIER, MONTEROSSO L., [CHORALE] 213 / salle Janis Joplin	
13h00				FRANCAIS HUGEDE B. <6E3> 6E3P.2 209 / salle Greta Thunberg	MATHEMATIQUES DESTOUESSE E. <6E3> 6E3P.1 206 / salle Olympe de Gouges
14h00	FRANCAIS HUGEDE B. 209 / salle Greta Thunberg	HISTOIRE-GEOGRAPHIE DOUHERET-BARBEAU S. 101 / salle E.Pankhurst		TECHNOLOGIE MOREAU A. 004 / salle Sophie Adenot	ED.PHYSIQUE & SPORT. POUSSIN V.
15h00	PHYSIQUE-CHIMIE NTOUBA M. [6E3P.1] SC1 / M,P Lavoisier	SCIENCES VIE & TERRE PERNOT C. [6E3P.2] SC5 / Angélique du Coudray	EDUCATION MUSICALE CHASSIER F. 214 / salle Josephine Baker	ANGLAIS LV1 SAYOL C. 204 / salle Rosa Parks	
16h00	PHYSIQUE-CHIMIE NTOUBA M. [6E3P.2] SC1 / M,P Lavoisier	SCIENCES VIE & TERRE PERNOT C. [6E3P.1] SC5 / Angélique du Coudray		VIE DE CLASSE SAYOL C. 204 / salle Rosa Parks	
17h00					

- Des horaires différents chaque jour
- Des cours en alternance 1 semaine sur 2
- Un emploi du temps modifié et disponible en temps réel sur l'espace parents et élèves de « Pronote »

LE RÉGIME DE SORTIE

J'ai pris connaissance de l'emploi du temps de mon enfant
Je l'autorise ⁽¹⁾

- à quitter le collège à la fin des cours inscrits à l'emploi du temps.

- en cas d'absence imprévue du professeur chargé du dernier cours.

Je ne l'autorise pas

⁽¹⁾ MATIN et APRES MIDI pour les externes, APRES-MIDI seulement pour les demi-pensionnaires.

Signature des Parents,

A compléter par la famille **le jour de la rentrée scolaire.**

Le régime de sortie doit être renseigné !

L'USAGE DU TELEPHONE PORTABLE

Rubrique « Vie de l'établissement » ; paragraphe N° 4 :

- En accord avec la circulaire 2018-144 du 26 décembre 2018, l'usage du téléphone portable ou de tout autre équipement de communication (montre connectée, etc.) est strictement interdit dans l'enceinte de l'établissement (espaces extérieurs et installations sportives inclus).
- Un usage très exceptionnel pourra néanmoins être autorisé par un adulte disponible et placé sous sa responsabilité, uniquement pour des communications courtes ou dans le cadre de séances pédagogiques. Cette interdiction et ces exceptions s'appliquent également à toute sortie et à tout voyage scolaire.



Authentification

ent.ecollege78.fr/auth/login?callback=https%3A%2F%2Fent.ecollege78.fr%2F#/

e-Collège Yvelines **neO**

Connexion

Bienvenue sur l'Espace Numérique de Travail des Yvelines !

Cet espace numérique est conçu pour être intuitif et facile à utiliser.

Il enrichit les activités en classe, simplifie les interactions entre le collège et les familles et favorise la réalisation de projets éducatifs collectifs.

Respectant les directives de sécurité et réglementaires de l'Éducation nationale, votre Espace Numérique de Travail est destiné à tous les acteurs de la communauté éducative : les élèves, les enseignants, les parents, ainsi que le personnel administratif et de direction des établissements scolaires.

L'accès à ce portail est rendu possible grâce au financement du Département des Yvelines.

Identifiant
charles.ramdou

Mot de passe
.....

Se souvenir de moi

[Identifiant oublié](#)
[Mot de passe oublié](#)

Connexion

 **Yvelines**
Le Département

16°C Pluie

Rechercher

18:28
29/05/2024



- Un espace sécurisé par un identifiant et un mot de passe ;
- Accès via la site l'Espace Numérique de Travail (ENT) du collège ;
- Chaque responsable légal peut ainsi accéder aux informations relatives à la scolarité de son enfant ;
- Les codes sont distribués dans les premiers jours de la rentrée scolaire.



Travail à faire

Pour le mardi 22 sept.

- ANGLAIS LVT**
Rédaction : raconter en 300 mots une anecdote de vos vacances.
- FRANCAIS**
Lire et résumer l'Acte I scène 4.
- HISTOIRE-GEOGRAPHIE**
Remplir la frise chronologique.

Pour le mercredi 23 sept.

- ARTS PLASTIQUES**
Choisir un artiste du courant impressionniste et rechercher sa biographie et ses œuvres célèbres.

Pour le jeudi 24 sept.

- MATHEMATIQUES**
Exercices n°2 à 8 page 27.
- MUSIQUE**
Apprendre la partition et s'entraîner à le jouer.

Pour le vendredi 25 sept.

- ANGLAIS LVT**
Apprendre la première colonne de verbes irréguliers.

Dernières ressources pédagogiques

- MATHEMATIQUES**
3e_MATHS_01_Utiliser les nombres pour comparer, calculer et résoudre des problèmes pdf téléchargé le 21/08/2025

Absences, punitions ...

- Absence non justifiée**
le 17 sept. de 8h00 à 18h00
- Retard**
le 21 sept. à 8h00
- Retard**
le 10 sept. à 8h00

Dernières notes

- ANGLAIS LVT** le 19 sept. **12,00**
- SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TER...** le 19 sept. **14,50**
- FRANCAIS** le 16 sept. **19,00**
- FRANCAIS** le 18 sept. **14,00**
- ESPAGNOL LV2** le 15 sept. **11,00**

Dernières évaluations

- TECHNOLOGIE** le 18 sept. **●●●●●●●●●●**
- ANGLAIS LVT** le 12 sept. **●●●●**

Agenda

- 18 sept.** Inscription au groupe d'activité Du 18 sept. à 14h00 au 25 sept. à 17h00 **F M**
- 21 sept.** RÉUNION - ACCUEIL PARENT 6^e Le 21 sept. de 17h00 à 19h00 **M**
- 28 sept.** Election des délégués de classe Le 28 sept. **F M**

+7

Informations & Sondages

Relatif à BOUET Maxime

- Conseil de classe / Stage en entreprise - 3^e** SUPERVISEUR **F**
- Info TABAC** SUPERVISEUR **F**
- Exposition de peinture** SUPERVISEUR **F**

Relatif à BOUET Alice

- Info TABAC** SUPERVISEUR **M**
- Olympiades** SUPERVISEUR **M**

LES CLASSES

- La constitution des classes relève de la **compétence exclusive du chef d'établissement**.
- Toutes les classes sont **hétérogènes**
- Les élèves des différentes écoles sont **dispersés** dans les classes.
- **Aucun changement de classe** ne sera possible à la rentrée scolaire.
- Les demandes d'« **éloignement** » pour faits graves (harcèlement à l'école, plaintes déposées, etc.) doivent également être formulées.
- Priorité faite aux consignes données **par les professeurs de CM2** (réunion le 18 juin). Les binômes qui ne favorisent pas la réussite des élèves ne sont pas retenus.

Il existe différentes **aides financières** en faveur des élèves de collège :



- **Les bourses de collège (bourses d'état) ;**
- **La restauration scolaire « C'Midy » :
inscription en ligne ;**
- **Le fond social collégien / cantine
(aide exceptionnelle, ponctuelle attribuée par
l'établissement).**

« Portes Ouvertes » le lundi 23 juin de 16h30 à 19h30 :

- Pour déposer le dossier d'inscription
- Pour visiter le collège, Pour rencontrer quelques enseignants de l'équipe pédagogique
- La visite de l'établissement ne peut être décalée à une autre journée



! Accueil des CM2 : le 01 et le 03 juillet 2025 !

LA LISTE DES FOURNITURES SCOLAIRES EST DISPONIBLE SUR LE SITE INTERNET DU COLLÈGE.

LE JOUR DE LA RENTRÉE, L'ÉLÈVE DOIT SE PRÉSENTER AVEC :
SON CARTABLE
SA TROUSSE (AVEC STYLOS) ET UNE RÈGLE
QUELQUES FEUILLES GRAND FORMAT DANS UNE POCHETTE

IL NE FAUT PAS OUBLIER QUE L'ÉLÈVE RÉCUPÈRERA SES MANUELS SCOLAIRES. IL EST DONC INUTILE DE SURCHARGER SON CARTABLE...

LE JOUR DE LA RENTRÉE, LES PARENTS POURRONT ACCOMPAGNER LEUR ENFANT AU COLLÈGE (POUR LES 6ÈME UNIQUEMENT). L'APPEL PAR CLASSE SERA FAIT À L'ENTRÉE DU COLLÈGE.

ENSUITE, LA DIRECTION ACCUEILLE LES PARENTS DANS LE REFECTORIO. LES EQUIPES PÉDAGOGIQUES RECEVRONT LES PARENTS DANS LES CLASSES.

C'EST ÉGALEMENT LA PHOTO DE CLASSE.

CONTACTER LE COLLEGE



Composez le 01.39.74.71.17 :

Demandez le service avec lequel vous souhaitez être mis en relation (Vie Scolaire, C.P.E, secrétariat, etc.). Les enseignants ne sont pas joignables par téléphone.

Attention : pendant les récréations et la pause méridienne, la priorité absolue est donnée à l'encadrement des élèves et non à la réception des appels.

Via la messagerie de l'Espace numérique de Travail (NEO) :

Pour toutes les communications avec les enseignants et demandes de rendez-vous. Des codes de connexion sont remis le jour de la rentrée.

Via le site internet du collège :

Rubrique « Contact » de notre site internet : <http://www.clg-st-exupery-andresy.ac-versailles.fr>

Ou

par e-mail au collège : ce.0780002d@ac-versailles.fr Les courriels sont reçus par la Direction.



L'ACCUEIL DES VISITEURS

Toute personne étrangère au collège doit sonner au visiophone du portillon, l'accès par le grand portail n'étant autorisé, même ouvert, que pour les élèves et personnels du collège :

- La personne signalera le motif de sa venue ;
- Elle se présentera dès son arrivée à la loge pour signaler son identité. Le registre prévu à cet effet devra être renseigné ;
- L'agent d'accueil avertira par téléphone le service concerné ;
- **Tout déplacement d'une personne étrangère au service ne peut s'effectuer qu'accompagné d'un personnel de l'établissement.**

NOUS VOUS REMERCIONS
DE VOTRE ATTENTION

Des questions ?